



#### ACTUALITÉ

La TNT sera opérationnelle à Allevard le 7 mai prochain



#### JEUNESSE

Le conseil cantonal des jeunes : 2010, l'année des réalisations



#### THERMALISME

Du 12 avril au 16 octobre, les thermes prendront soin de vous

# L'Allevardin

#### TRAVAUX

**Des investissements nécessaires à l'avancement d'Allevard**

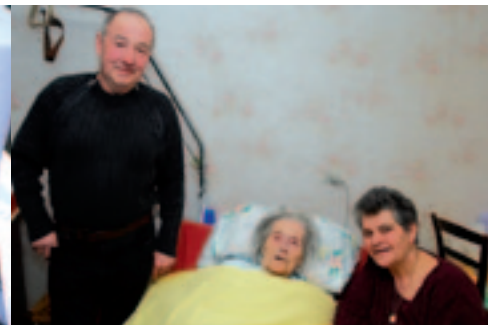




# sommaire

- 3 Brèves**
- 5 Vie économique**
- 6 Actualité**
  - La TNT sera opérationnelle à Allevard le 7 mai prochain
- 7 Transport**
- 8 Interview**
  - Philippe Langenieux-Villard :  
"Protéger nos atouts pour défendre notre avenir"
- 10 Thermalisme**
  - Du 12 avril au 16 octobre, les Thermes d'Allevard prendront soin de vous
- 11 Sport**
  - Martine Kohly, adjointe au sport, chef-juge aux JO de Vancouver
  - Romain Djian, ramasseur de balles à Roland Garros ?
  - La gazette des sports
  - Tournoi de volley-ball 3x3 sur herbe
- 12 Jeunesse**
  - Conseil cantonal des jeunes : 2010, l'année des réalisations
- 13 Vie associative**
  - L'association "Manon dans son mode" danse pour les plus démunis
  - "Mille chœurs pour un regard"
  - Le service jeunesse assure un accueil de loisirs à Pâques
  - Un jeu de cordes à la Mirande
- 14 Travaux**
- 16 Culture**
  - Participez à la prochaine exposition du Musée Jadis Allevard
  - Le Tacot est arrivé à Allevard
  - "Le cri"
  - Musée en fête
- 17 Environnement**
  - Nos déchets : un développement "vraiment" durable
- 18 Vie en image**
- 20 Infos municipales**
  - L'essentiel des séances des conseils municipaux
- 22 Expression politique**
- 23 Dernières nouvelles**
  - La saison du Collet s'achève le 28 mars
  - État civil
- 24 Agenda**

## Brèves



### Le CCAS soutient les familles en difficulté

Une allocation de 500 euros par enfant et par an est attribuée à toute personne veuve, vivant seule jusqu'à la majorité du dernier enfant (sous conditions de ressources). L'étude surveillée est gratuite pour les familles en difficulté.

CCAS ☎ 0476 97 0070

### 600 enfants au spectacle de Noël de la Pléiade

Le 15 décembre dernier, la municipalité d'Allevard avait programmé un spectacle pour les fêtes de fin d'année destiné aux scolaires. Près de 600 élèves des écoles de Goncelin, d'Allevard, de La Ferrière, de la Chapelle du Bard et d'Arvillard ont assisté à la représentation de la Compagnie iséroise Art-Scène : "Le Père Noël a disparu". Durant 50 minutes, de joyeux lutins malins ont fait voyager les écoliers, du Pôle Nord au Texas, du désert du Sahara à la Lune, à la recherche du Père Noël disparu.

### Dimanche 11 avril : passage du dauphin

Le passage du dauphin symbolise le passage des "classes" d'une année à l'autre. Manifestation très festive avec déguisements et défilé de chars fabriqués par les organisateurs des classes en 9 qui passeront le relais aux organisateurs des classes en 10.  
**Dimanche 11 avril 2010**  
Départ du défilé : 11 heures devant la Maison des Forges.

### Inscription classes en 10

Cette année sont concernées toutes les personnes dont l'année de naissance se termine par 0, natives, résidentes ou ayant résidé dans les communes du canton, y compris Morêt de Mailles. Cette manifestation amicale permettra les retrouvailles des conscrits(e)s de 10 à 100 ans. La journée du 1<sup>er</sup> mai commencera au parc Véry avec un rassemblement par tranche d'âge au cours duquel seront distribués les chapeaux et les cocardes, suivi d'un défilé jusqu'à la Pléiade, pour un apéritif puis un repas dansant chantant !

☎ 06 82 34 1904 ou au 04 76 45 08 38.

### Stage Bafa au LPP Le Bréda

Le lycée Professionnel Le Bréda à Allevard propose une formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, du 26 juin au 3 juillet 2010, de 9 heures à 18 heures. Elle s'adresse aux personnes âgées d'au moins 17 ans, souhaitant travailler en centre aéré ou en colonie et aimant encadrer des enfants, concevoir des animations. Formation diplômante, stage en demi-pension, transport en car le matin, retour le soir par ses propres moyens.

Prix de la formation : environ 450 euros (aides possibles par les mairies, le Conseil Général, la CAF, les comités d'entreprises...).  
Valérie ☎ 04 76 45 00 18

### Réunion d'information sur la maladie d'alzheimer

À l'initiative de la commission extra-municipale santé  
Intervenante : Docteur Élisabeth Dellaccio  
**Vendredi 21 mai, à 18h30**

Mairie d'Allevard, salle Veyton (1er étage)

### Évitons la prolifération des chats abandonnés

L'association pour la protection des chats abandonnés qui a pour mission de stériliser les chats errants, lance un appel aux habitants du Pays d'Allevard pour les aider à les localiser.

Monsieur Piles - Madame Bernard  
☎ 04 76 08 00 41 / 06 36 14 91 65

### Lucienne Fernac a 100 ans !

Le 4 janvier dernier, Lucienne Fernac, allevardine depuis toujours, a soufflé sa 100<sup>e</sup> bougie. Née en 1910, fille unique de Louise Flaven et de Léon Chassande-Patron, mort à la guerre en 1914, elle est élevée par sa mère et sa grand-mère. Très jeune, Lucienne Fernac a travaillé à la ganterie d'Allevard sous la direction de Delphine Mathieu. Elle obtient par la suite un emploi aux services administratifs des Forges d'Allevard. Elle épouse alors Marcel Fernac qui malheureusement décède peu après cette union. Dès les beaux jours, Lucienne a longtemps aimé séjourner au chalet des 7 Laux, c'est peut-être là où elle a puisé son secret de longévité... Elle vécut, pendant de nombreuses années, une retraite tranquille auprès de sa famille et de ses amis d'enfance. Aujourd'hui, Lucienne n'a plus la force de se lever, elle est entourée par les membres de sa famille et les services de l'ADMR. À travers ces quelques lignes, sa famille et les Allevardins sont heureux de lui souhaiter un heureux anniversaire.

## L'Allevaradin

Édité par la commune d'Allevard-les-Bains  
Place de Verdun - 04 76 97 50 24  
Directeur de la publication : Philippe Langenieux-Villard  
Rédaction : Bernadette Buzaré, Karine Tellier  
Conception graphique et mise en page : Karine Tellier  
Photos : Bernadette Buzaré  
Édition : Au Bristol. Papier PEFC certifié  
Distribution : La Poste  
Tirage : 4 000 exemplaires  
Dépôt légal : mars 2010 - ISSN 1270-0061





### Georges Zanardi, nouveau président de l'office de tourisme du Pays d'Allevard



Georges Zanardi vient d'être élu nouveau président de l'office de tourisme du Pays d'Allevard. Il succède à Noël Anselmino, dont il souligne le travail accompli durant ces 16 dernières années. C'est au service de l'ensemble des collectivités du canton que Georges Zanardi souhaite mobiliser l'office de tourisme afin de mutualiser les actions en direction du développement touristique.

### La Pléiade plébiscitée par le tourisme d'affaire

Après l'inauguration de La Pléiade en septembre 2009, on a rapidement vu arriver à Allevard une clientèle bien particulière: les touristes d'affaire, aussi appelés séminaristes. La Pléiade permet en effet d'organiser des séminaires d'envergure, notamment grâce à sa grande salle de 1 200 m<sup>2</sup>. Les lieux sont adaptés et répondent aux nombreux critères d'exigence de ce type de visiteurs. Au dernier trimestre 2009, Allevard a ainsi accueilli deux événements: Le séminaire annuel des cadres du Conseil Général de l'Isère et le séminaire régional de la société "La Boîte à outils". Cette démarche, valorisante pour notre territoire, apporte de nouvelles ressources: le tourisme d'affaire a apporté à l'économie allevardine plus de 110 000 € en 2009, avec des prévisions à la hausse pour 2010.

**Christophe Le Boudec, Conseiller Groupes Office de tourisme du Pays d'Allevard**  
 ☎ 04 76 45 10 11  
 Mobile: 06 85 48 43 60  
 Courriel: groupes@allevard-les-bains.com

### L'Echappée Blanche, des ateliers multimédia ludiques et personnalisés

Besoin de formation et d'assistance, pour un coût raisonnable et adapté à vos besoins, l'Echappée Blanche est votre accompagnateur multimédia personnel! Rémi Carquin, ingénieur multimédia vous propose sous la forme d'ateliers ludiques et personnalisés une découverte des nouvelles technologies: photo et vidéo numérique, informatique et web. Enfin, pour relayer vos événements associatifs, professionnels et familiaux, ce professionnel de l'audiovisuel vous propose des prestations de captation live multi caméras, de montage & réalisation de reportages vidéo ainsi que la création de sites web.

**Ateliers thématiques multimédia:**  
[www.echappeeblanche.com](http://www.echappeeblanche.com)  
**Production Audiovisuelle et Multimédia:**  
[www.remicarquin.fr](http://www.remicarquin.fr)  
 ☎ 06 32 77 97 43  
 Courriel: postmaster@remicarquin.fr

### La Pizz'Aux Étoiles

Rachid Boukhanjer vient d'installer sa pizzeria au 2 de la rue Étienne Tallard. Après des travaux d'aménagement d'une partie cuisine, Rachid propose à sa clientèle toute une gamme de pizzas et de paninis à déguster sur place ou à emporter. Lasagnes, hamburgers, croque-monsieur, pâtes... sont également proposés par la Pizz'Aux Étoiles.

**la Pizz'Aux Étoiles** ☎ 06 71 90 57 17  
 Ouvert tous les jours de 11h à 15 h, de 18 h à 22 h

### "Allevard Optique" se pare d'une nouvelle façade

"Allevard Optique", le magasin de Monsieur et Madame Clenet, rue du Docteur Mansord s'est offert une nouvelle façade.

**Allevard Optique**  
**Audimax (correction auditive)**  
 2 rue Docteur Mansord  
 ☎ 04 76 71 24 43  
 Du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h  
 Site web: [www.allevard-optique.fr](http://www.allevard-optique.fr)  
 Courriel: [allevard-optique@wanadoo.fr](mailto:allevard-optique@wanadoo.fr)

### Pierre Feuille Ciseaux

Fin janvier, Émilie David a ouvert les portes de son salon de coiffure au 13 de la rue Ponsard. Elle vient de succéder à Dany Coiffure. Après quelques travaux et de nouveaux aménagements, Émilie exerce aujourd'hui à son compte le métier qu'elle aime depuis 10 ans. Âgée de 30 ans, elle est maman de deux enfants. Avec sa famille, elle a fait le choix de s'installer à la ferme du Gleyzin, et pour cause, elle n'est autre que la fille de Monique et Marcel Ferrier. Un retour aux sources qui la ravit, un métier qu'elle exerce avec passion... Tous les ingrédients sont réunis pour qu'Émilie soit heureuse et réussisse à Allevard.  
 Horaires d'ouverture: lundi, de 9h à 18h, mardi, de 9h à 20h, jeudi de 9h à 18h, vendredi de 9h à 19h, samedi de 8h à 15h

**Pierre Feuille Ciseaux**  
 13, rue François Ponsard  
 ☎ 04 76 97 57 02

### La perle manucure

Coralie Lauricella est prothésiste ongulaire. Sa spécialité: pose d'ongle en gel ou résine, manucure, beauté des mains et des pieds, décorations. Les ongles qu'elle peint minutieusement sont de véritables petites œuvres d'art. Elle utilise également des stickers, des paillettes pour compléter ses décorations. Coralie tient à la disposition de sa clientèle un pressbook très complet de modèles d'ongles peints par ses soins. Coralie est prothésiste ongulaire à domicile. Tous les mercredis et vendredis après-midi, elle vous reçoit également, sur rendez-vous, à l'espace Beauté, rue Porte Freychet. Pose d'ongle à partir de 35 euros. Faites-vous plaisir et offrez-vous un moment de détente pour être belle jusqu'au bout des ongles!

**La perle manucure - Coralie Lauricella**  
 ☎ 06 13 69 49 07  
 Espace Beauté: ☎ 04 76 13 38 38  
 Courriel: [la.perlemanucure@laposte.net](mailto:la.perlemanucure@laposte.net)

### L'Union des Commerçants et Artisans du Pays d'Allevard

Jeannick Perrier, commerçante d'Allevard a repris la présidence de l'UCAPA depuis juillet dernier. Dynamique et pleine d'optimisme, Jeannick Perrier espère, en ces temps difficiles, que tous les commerçants et artisans d'Allevard s'unissent pour redynamiser le commerce local.

**L'Allevardin: Quels sont les objectifs de l'UCAPA?**

**Jeannick Perrier:** L'UCAPA a pour mission de représenter le secteur économique d'Allevard, à travers ses commerçants et ses artisans, de défendre le commerce de proximité, de promouvoir le savoir-faire de ses adhérents, et de mettre en place des animations. Aujourd'hui, nous sommes une trentaine d'adhérents; plus nous serons nombreux et solidaires, plus nous serons forts!

**L'Allevardin: Quels sont les projets à venir?**

**Jeannick Perrier:** Nous nous réunissons régulièrement pour mettre en place des animations tout au long de l'année. Les idées ne manquent pas: organiser des défilés de modes, relancer les braderies, organiser des lotos pendant l'été, participer au marché de Noël... Nous avons la volonté de travailler en étroite collaboration avec les institutions (l'office de tourisme, la municipalité d'Allevard) qui ont le même objectif que nous: faire vivre Allevard. Nous réfléchissons ensemble à l'élaboration d'une charte commerciale destinée à toutes les entreprises allevardines. L'idée est de mettre en place une véritable stratégie de développement du commerce; l'enjeu étant d'apporter un meilleur service commercial tant sur les plans quantitatifs que qualitatifs.

UCAPA  
 Présidente: Jeannick Perrier  
 ☎ 04 76 92 43 07  
 Courriel: [jeannick.perrier@orange.fr](mailto:jeannick.perrier@orange.fr)

### Petites annonces

- À vendre, centre-ville Allevard, appartement avec cachet de 100 m<sup>2</sup>, vaste terrasse et très belle vue + garage 300 m<sup>2</sup>, hauteur 5 m., conviendrait à artisan ou garage à titre locatif. ☎ 06 82 28 24 53 ou ☎ 02 35 90 39 00.
- À vendre, centre-ville Allevard, appartement F4, au 1<sup>er</sup> étage de l'ancien centre de secours, place de Verdun. Renseignements: Mairie d'Allevard-les-Bains Pascal Gallet: ☎ 04 76 97 50 24



# La TNT sera opérationnelle à Allevard le 7 mai prochain

La télévision numérique, nouveau mode de diffusion de la télévision, permet d'offrir beaucoup plus de programmes, de créer de nouvelles chaînes et une meilleure qualité de réception, d'image et de son.



## Par une antenne râteau :

Dans la plupart des cas, votre antenne est prête pour la TNT. Cependant, dans certains cas, il peut être nécessaire de la modifier ou d'en changer l'orientation. Les antennistes sont à même de vous conseiller. Si vous habitez dans un immeuble collectif ou un lotissement alimenté par une antenne collective, il se peut que l'installation ne soit pas adaptée à la réception de chaînes numériques. Dans ce cas, votre adaptateur ne peut pas fonctionner correctement. Si tel est le cas, contactez votre bailleur ou votre syndic. Ils feront le diagnostic et feront effectuer les travaux nécessaires.

## Par le satellite :

Vous pouvez bénéficier des chaînes numériques gratuites de la TNT en vous équipant d'un pack pour la réception gratuite de la TNT par satellite que vous trouverez chez n'importe quel distributeur. Deux offres existent, FRANSAT et TNSAT.

## Par la ligne téléphonique ADSL :

Si vous êtes abonné à une offre « Triple play » pour l'accès à Internet et le téléphone, vous pouvez, sous certaines conditions, recevoir la télévision en numérique en raccordant votre téléviseur au boîtier (Box) installé par votre fournisseur d'accès. Vérifiez auparavant auprès de votre opérateur que votre ligne téléphonique est bien adaptée à la transmission de la télévision.

## Avec quel matériel puis-je recevoir la télévision numérique à Allevard ?

Vous pouvez recevoir la télévision numérique par une antenne râteau, par une parabole satellite, par la ligne téléphonique ADSL ou par fibre optique.

## Ai-je besoin d'être équipé en haute définition pour recevoir la TNT ?

Non. Vous n'avez pas besoin d'avoir un équipement de type HD pour recevoir la TNT gratuite. Mais si vous souhaitez recevoir les chaînes TNT HD, il faut un équipement tout HD.

## Les chaînes sont-elles gratuites ?

18 chaînes sont gratuites. Si vous souhaitez recevoir plus de chaînes numériques et bénéficier d'une offre élargie, vous pouvez opter pour des offres payantes sur la TNT (via votre antenne râteau), sur le satellite (via une parabole), sur le câble, par la ligne téléphonique (ADSL) ou par la fibre optique.

## Serai-je financièrement aidé ?

Les foyers exonérés de la redevance et correspondant à certains critères de ressources recevront une aide financière prévue par la loi. Les conditions d'attribution de cette aide seront prochainement précisées par un décret du Gouvernement. Ce sont ces règles qui seront appliquées pour gérer et distribuer cette aide financière aux habitants concernés. ■

## Renseignements :

☎ 0970818818 (prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)

Site web : [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)

Ets SACCO, 8 rue des Meuniers, Allevard  
☎ 0476975164

## Le TAD, un transport à la demande

Le TAD est un service qui complète le réseau des lignes régulières du réseau des transports du Grésivaudan. Fonctionnant sur réservation, il offre la possibilité de se déplacer facilement en semaine uniquement. Il circule dès qu'un usager l'a réservé. Permettant aux usagers non motorisés des communes de montagne de se rendre dans les commerces, les services médicaux... de la vallée, le TAD circule de 9h à 16h. La réservation doit se faire quatre heures avant le départ. Seule la centrale de mobilité est habilitée à prendre les réservations.

## Les lignes du TAD concernant le Pays d'Allevard :

- La Ferrière > Pinsot > Allevard
- Allevard > Saint Pierre d'Allevard > Morêt de Mailles > Goncelin
- La Chapelle du Bard > Allevard > Le Moutaret > Saint Maximin > Pontcharra

## Tarifs :

Ticket unitaire vendu à bord du TAD, valable 3 heures : 0,50 €

## Renseignements

Les transports du Grésivaudan  
☎ 0 810 12 12 33

## L'arrêt bus déplacé Boulevard Jules Ferry

En raison des travaux dans la ville, l'arrêt "Place de Verdun" est provisoirement fermé et déplacé sur le boulevard Jules Ferry, au niveau de la gendarmerie. Cette modification concerne les lignes G20, G21, G22, G23 et G41.

## Les lignes du Grésivaudan sur notre canton

- G 20 : Allevard - Goncelin - Pontcharra
- G 21 : Allevard - Pontcharra via Le Moutaret ou La Chapelle du Bard
- G 22 : La Ferrière - Allevard
- G 23 : Pontcharra - Allevard - Le Collet d'Allevard (ski bus)
- G 41 : Allevard - ZA Crolles équipes week-end

## Un aller-retour pour les stations du Collet et du Pleynet à un euro !

Depuis un an, la Communauté de Communes du Grésivaudan est chargée de l'organisation des transports en commun du Grésivaudan. Il a fallu quelques mois pour que ce nouveau dispositif soit adapté au contexte économique et géographique de notre territoire et réponde de manière appropriée aux besoins des usagers. De nouvelles lignes, de nouveaux horaires, de nouveaux arrêts se mettent en place petit à petit. Dernier exemple en date, la création de navettes, depuis le 16 janvier 2010, permettant aux habitants de la vallée de venir skier sans prendre leur véhicule. Pour 1 € (aller/retour), il est désormais possible de profiter d'un transport en commun pour venir depuis Pontcharra ou Allevard jusqu'au Collet d'Allevard et au Pleynet. ■

Les horaires de navettes sont disponibles à l'office de tourisme du Pays d'Allevard, en mairie, sur le site de la mairie : [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr)

Toutes les informations sur le transport du Grésivaudan :

☎ 0 810 12 12 33

Site web : [www.transportsdugresivaudan.fr](http://www.transportsdugresivaudan.fr)

## La municipalité obtient un nouvel arrêt de bus au "David"

Avec l'ouverture du collège en novembre dernier, certains élèves des quartiers du David et de Pommier se trouvaient plus éloignés de leur nouvel établissement scolaire. Difficile pour eux de s'y rendre à pied comme ils le faisaient auparavant. À la demande de nombreux parents, le maire d'Allevard est intervenu auprès de la Communauté de Communes du Grésivaudan, chargée depuis quelques mois de l'organisation des transports dans le Grésivaudan pour qu'un arrêt puisse être créé au David. C'est désormais

chose faite. La ligne ALL01 (Morêt de Mailles/Saint Pierre d'Allevard/Collège d'Allevard) s'arrête au David à 8h19 (du lundi au vendredi) et 16h42 pour le retour (12h42 le mercredi). Une trentaine de familles qui s'étaient manifestées peuvent ainsi profiter d'un transport scolaire de proximité. Le Maire d'Allevard négocie avec la communauté de communes l'aménagement sécurisé de cet arrêt de bus. ■



# “Protéger nos atouts pour défendre notre avenir”

**Depuis deux ans, le contexte économique national s’est considérablement dégradé, les relations intercommunales se sont beaucoup renforcées, les certitudes de recettes fiscales se sont effritées. Dans ce paysage nouveau, aussi bien sur le plan local que national, nous avons interrogé le maire d’Allevard sur son analyse de la situation et sa vision pour l’avenir de notre commune.**



**L’Allevardin: Quel est votre sentiment sur la crise qui sévit depuis plus d’un an et demi? Quelles en sont les conséquences sur notre économie, sur nos projets?**

Ph.L.V.: Jamais depuis cinquante ans, les collectivités locales ne se sont trouvées dans une situation aussi difficile qu’actuellement. Elles doivent à la fois assumer de nouvelles compétences, faire face à des situations familiales très difficiles, poursuivre les efforts qu’exige la modernité, accepter de réduire leurs dépenses sans diminuer leurs aides. Je suis persuadé que l’année 2010 ne sera pas plus facile que 2009 pour les communes, qu’elle continuera d’affecter une reprise si nécessaire à nos artisans et commerçants, et qu’elle sollicitera de nouveaux efforts de solidarité à l’égard des plus

fragiles dont les situations ne s’améliorent hélas pas. Recettes en baisse, exigences en hausse: c’est cette contradiction qu’il nous faut surmonter.

**L’Allevardin: Est-ce possible?**

Ph.L.V.: Bien sûr! Mais cela suppose de la méthode, des principes, une conviction. Commençons par la conviction: Il ne faut jamais tomber dans la facilité de la hausse fiscale. Il ne faut pas alourdir encore la situation pour nos concitoyens. Une nouvelle fois, nous n’augmenterons pas les impôts locaux. Nous ferons avec ce que nous avons. Les principes, ensuite: La crise, c’est comme une tempête. Si l’on n’est pas souple avec la voile et ferme avec le gouvernail, on échoue. Fermeté dans le contrôle des dépenses, souplesse dans la capacité de répartition. Nous continuerons d’aider les plus fragiles d’abord. Nous retarderons les projets les moins urgents. Par exemple, nous allons accélérer les travaux de la cantine pour l’ouvrir à 250 enfants en 2010, remettre en état les routes détériorées par cet hiver. Mais nous retarderons des travaux de confort ou d’embellissement, et ne nous engagerons que sur des projets vraiment soutenus par le Département et la Région.

La méthode, enfin, c’est de faire comprendre à chacun qu’en période de tempête, on ne gouverne pas comme par temps calme. Il faut ne s’occuper que des pièces vitales de l’embarcation: Il faut aider les agents économiques, soutenir l’emploi et tout ce qui nous permettra de traverser la crise le mieux

possible. Nous travaillons en priorité à une charte d’accueil, à la dynamisation de notre tourisme, à la pérennité du Collet et de l’établissement thermal.

**L’Allevardin: votre opposition dit que vous êtes asphyxié par la dette.**

Ph.L.V.: Nous avons beaucoup investi. Personne ne m’a encore dit que nous n’aurions pas du réaliser la salle La Pléiade, le plateau du collège, le doublement de capacité de la Ramée, la rénovation de certaines rues, le sauvetage de l’activité thermale, la construction de la chaufferie bois, la rénovation des installations du Collet, la mise en service de la Ramée, l’extension de la crèche halte-garderie etc. Nous avons les moyens d’investir, mais moins qu’avant, notamment parce que la crise est là.

La chambre régionale des comptes vient de réaliser un nouvel examen de notre activité. La lecture de son rapport rassurera les inquiets. Si tout allait si mal, nous augmenterions les impôts. Nous ne l’avons pas fait en 2009 alors que les communes, en France, ont augmenté les impôts en moyenne de 6%! Et nous ne les augmenterons pas non plus en 2010... Je note enfin que l’opposition, par la voix de Madame Ursella, nous a proposé récemment d’emprunter davantage...



**L’Allevardin: Mais concrètement, en 2010, quelles seront les priorités de l’action menée?**

Ph.L.V.: Avec le conseil général, la priorité, c’est l’engagement de réaliser avant 2013 le gymnase du collège. Avec les thermes, l’urgence consiste à attirer des médecins spécialistes à Allevard et à réfléchir à un concept élargi de centre mieux-être. Au Collet, il faut, en collaboration avec la commune de la Chapelle du Bard, au plus vite engager la possible extension du domaine skiable. Avec les agents économiques, commerçants et hébergeurs, nous voulons nouer un partenariat ambitieux, dynamique, attractif. Vous le voyez, la priorité, c’est de se battre, de valoriser nos atouts qui sont notre chance. Bien sûr, l’accueil de médecins nouveaux à Allevard pour assurer la protection des habitants du canton nous mobilise. Croyez-moi, le travail ne manque pas...

La Pléiade, les travaux de la cantine, le plateau du collège, le doublement de capacité de la Ramée, la construction de la chaufferie bois, le sauvetage de l’activité thermale..., des investissements nécessaires à l’avancement d’Allevard



**L’Allevardin: Vous êtes donc optimiste...**

Ph.L.V.: Oui, les objectifs à atteindre, nous les partageons au sein du conseil municipal. Nous savons où nous allons. Avec la communauté de communes et avec les communes du canton, un lien fort s’est noué. Nous ne perdons pas de temps pour nous comprendre. En matière de transport, d’environnement, de développement économique, nous travaillons dans un esprit extrêmement constructif. Toutes les études départementales concluent –ce qui n’était pas le cas voilà quinze ans–, au rôle attractif et indispensable d’Allevard comme pôle d’équilibre humain et de développement touristique. À nous tous d’être à la hauteur de cet enjeu. ■



# Du 12 avril au 16 octobre, les Thermes d'Allevard prendront soin de vous

## Un savoir-faire médical diversifié

Médecine naturelle par excellence, la cure thermale prend en charge l'individu dans sa globalité. Elle le fait d'autant plus largement que son absence d'effet secondaire est incontestable et incontestée.

En rhumatologie, la cure atténue fortement la douleur et diminue les raideurs; en voies respiratoires, la cure enrayer et guérit la chronicité des troubles ORL. En 2010, trois nouveaux protocoles viennent s'ajouter à ces deux cures traditionnelles :

### La cure Okinawa "Longévité, vitalité et cuisine santé"

par le docteur Jean-Paul Curtay, spécialiste mondial de la nutrithérapie

De nouvelles indications pour mieux vivre  
Soins thermaux de mieux-être, ateliers cuisine, techniques de respiration complète, conférences, séances de conseils personnalisés

Cure de 5 jours

Du 19 au 23 juillet et du 16 au 20 août

Tarif: 750 euros

### "Traitement du mal de dos"

Escale santé qui va permettre de réduire rapidement les douleurs dorsales et de libérer les tensions du corps. Approche théra-

peutique innovante et intensive qui intègre de façon complémentaire aux soins thermaux de rhumatologie, la médecine traditionnelle asiatique, l'ostéopathie douce et la rééducation classique de kinésithérapie.

Cure de 6 jours, du 12 avril au 16 octobre  
Tarif: 490 euros

### "La cure de voix"

par le docteur Alain Attard, médecin conseil des thermes d'Allevard

La voix est un élément fondamental du comportement humain. On s'en sert en permanence au travail, à la maison, à l'école... Mais il arrive parfois que les cordes vocales soient malmenées, fatiguées. Il en découle une dysphonie, "la voix cassée" qui peut devenir chronique et limiter la communication orale personnelle ou professionnelle. Pour y remédier, les thermes d'Allevard ont mis en place une cure spécifique "voix" (encadrée par des orthophonistes, psychothérapeutes, kinésithérapeutes, médecins ORL...) qui prend en compte l'ensemble des facteurs qui interviennent dans le processus de dégradation de la voix mais aussi dans les processus qui maintiennent une désorganisation fonctionnelle des cordes vocales. La spécificité de cette cure consiste dans la prise en charge non pas d'un larynx malade mais d'une personne dont le larynx est malmené pour différentes raisons. Il s'agit d'expliquer, de traiter et de prévenir la rechute.

La cure de 5 jours

Du 5 au 10 juillet

Tarif: 685 euros

La cure de voix est un retour aux sources pour les thermes d'Allevard. Lors d'un congrès médical en 1901, le professeur Landrouzy fit l'éloge des eaux d'Allevard: "l'eau d'Allevard tient le record parmi les eaux sulfureuses du monde". Alphonse Daudet après sa cure à Allevard écrivit en 1879 dans Numa Roumestan que l'on vient

à Allevard "récupérer la voix". "La voix, c'est la spécialité des eaux d'Allevard". La station thermale devint le rendez-vous des chanteurs d'opéra et des chansonniers désireux de soigner leur souffle et leurs cordes vocales. Parmi les personnalités célèbres venues à Allevard, nous pouvons, entre autres, citer Édith Piaf, Charlie Chaplin, les Frères Jacques ou Édouard Herriot. Ce sont ces hommes et femmes célèbres qui ont fait la renommée d'Allevard-les-Bains et de ses cures thermales.

## Séjours et soirées détente: prenez le temps de goûter au bien-être

Au centre VithaliThermes, tous les soins d'hydrothérapie sont réalisés à l'eau thermale pour vous proposer des instants de détente unique dans un espace entièrement rénové en 2009.

### Séjour détente

5 jours de soins, 3 formules

Dispensés en soirée, de 16h30 à 20h

Du 12 avril au 16 octobre

### Soirée détente

Envie de décompresser, de vous offrir un moment de relaxation hors du temps... optez pour la formule la plus adaptée à votre envie

En soirée, 6 formules

Du 16 avril au 12 octobre

Du lundi au samedi, de 16h30 à 20 heures

### Renseignements:

Les Thermes d'Allevard

☎ 04 76 97 55 91 ou 04 76 97 56 22

Fax: 04 76 97 56 70

Courriel: contact@thermes-allevard.com

Site web: www.thermes-allevard.com



## Nouveau: la gazette des sports

Créée par Carole de La Cruz, agent municipal du service des sports, la gazette des sports contient une multitude d'informations sur la vie sportive allevarde: agenda sportif, portraits de sportifs allevarains, résultats des clubs. Cet outil est avant tout celui des associations sportives qui pourront désormais l'utiliser pour la diffusion de leurs informations.

La gazette des sports est disponible au service des sports (La Pléiade) et téléchargeable sur le site de la mairie ([www.allevard.fr](http://www.allevard.fr)) dans la rubrique "culture, sport, loisirs" - service municipal des sports.

### Renseignements:

Carole de la Cruz

Service municipal des sports - La Pléiade

☎ 04 76 45 58 51

Courriel: [ems@allevard.fr](mailto:ems@allevard.fr)

## Tournoi de volley-ball 3X3 sur herbe



La 10<sup>e</sup> édition du tournoi de volley-ball 3x3 sur herbe d'Allevard-les-bains, organisé par City-Volley, aura lieu les samedi 12 et dimanche 13 juin 2010 au stade municipal.

Des équipes de toute la région Rhône-Alpes (National/Régional/Départemental/Loisir/Jeunes) sont attendues.

Retrouvez le programme complet de ce week-end exceptionnel sur le site web du club: <http://volleyballallevard.free.fr/tournoi.htm>

# Martine Kohly, adjointe aux sports, chef-juge aux JO de Vancouver

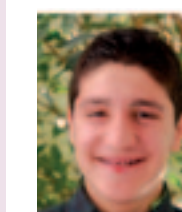
"Un moment inoubliable, 15 jours hors du temps" sont les mots qui viennent à l'esprit de Martine Kohly, adjointe aux sports à la mairie d'Allevard, quand elle parle de son expérience en tant que chef-juge en ski freestyle aux Jeux Olympiques de Vancouver. Martine Kohly "baigne" dans la compétition de ski depuis toujours. Elle a, très tôt, suivi une formation pour être juge. Elle a déjà plusieurs championnats du monde et deux jeux olympiques à son actif (Lillehammer et Nagano).

"Être chef-juge, c'est la consécration pour une carrière de juge" ajoute Martine Kohly. Elle a été nommée par le Comité International Olympique en 2008. Les sept membres du jury de nationalités différentes, qu'elle encadrerait, ont quant à eux été nommés en 2009. Tous se sont rencontrés à plusieurs reprises, dans le cadre d'autres compétitions avant les JO de Vancouver. Pendant 15 jours, Martine Kohly a donc suivi tous les entraînements et les compétitions des disciplines du ski freestyle: bosses, saut, ski-cross. Être chef-juge est une grande responsabilité. Dans ce rôle, Martine



Kohly ne note pas les compétiteurs, mais elle supervise les notations des sept jurys et vérifie à chaque compétition que les notes soient cohérentes. Le métier de juge impose à Martine Kohly une formation continue. Les règles évoluent, les disciplines également. Elle doit pour cela être capable de s'adapter. Un petit sacrifice qu'elle n'est pas prête de lâcher tant cette fonction la passionne. ■

# Romain Djian, ramasseur de balles à Roland Garros ?



Le Tennis club d'Allevard et de Saint Pierre d'Allevard est heureux. L'un de ses jeunes est présélectionné en Isère pour intégrer l'équipe des ramasseurs de balles dans les grands tournois de tennis, et notamment à Roland Garros. Pour être ramasseur de balles, il faut avoir entre 12 et 14 ans, être licencié à la Fédération Française de Tennis, une taille maximum d'1m75 et ne porter ni de lunettes, ni de lentilles. 400 jeunes sont alors recrutés au niveau national pour participer à des présélections,

le 24 janvier dernier à Lyon. Au programme des tests d'agilité, de rapidité, de résistance, que Romain, âgé de 13 ans, a été seul à réussir en Isère. Cette journée a qualifié Romain pour effectuer un stage de formation d'une semaine à Bourg en Bresse. Là encore, seuls les meilleurs sont retenus pour les internationaux de France à Roland Garros. Romain vient d'obtenir son résultat, il est sur liste d'attente... Cela veut dire qu'il peut intervenir sur des tournois internationaux en France. Pour Roland Garros, rien n'est perdu, s'il y a désistement... Il pourrait être appelé... ■



## Conseil cantonal des jeunes : 2010, l'année des réalisations

Créé en mars 2009 à l'initiative de Philippe Langenieux-Villard, le conseil cantonal des jeunes s'est réuni deux fois par mois pour échanger et décider, ensemble, des projets qu'ils souhaitent réaliser.

Après un temps d'adaptation à leur nouvelle mission et de réflexion sur leurs projets, ils vont désormais passer à la phase des réalisations et profiter de l'année 2010 pour mener à bien leurs projets dans les domaines suivants :

### Solidarité :

Objectif 2010 : tisser des liens intergénérationnels ! Accompagnés de professionnels du théâtre, les jeunes conseillers mettront en place un spectacle (mélangeant musique, chant, théâtre, conte, magie et art du cirque) qu'ils produiront devant les personnes âgées du Foyer de la Ramée, les résidents du Vallon de Sésame, les enfants des écoles maternelles et primaires du canton ou encore devant les enfants malades à l'Hôpital Michallon.

### Environnement et tourisme :

Souhaitant nous encourager à découvrir les richesses du canton tout en préservant notre environnement, les jeunes travaillent sur l'élaboration d'un guide pour la promotion des balades à vélo. Destiné aux familles et aux touristes, il proposera des circuits de durée, de dénivelé et de difficultés variables, accessibles dès le plus jeune âge. Ce guide paraîtra avant l'été 2010 et sera distribué gratuitement à l'ensemble des élèves du canton et disponible dans les mairies, à l'office du tourisme, chez les commerçants, les hébergeurs et les restaurateurs.

### Santé :

Le conseil cantonal des jeunes éditera un guide sur la santé pour les jeunes du canton. Ce document proposera de nombreuses



informations sur la prévention des conduites à risque (tabac, drogue, alcool, sexualité) et sur la santé en général (maltraitance, alimentation, ...). L'ensemble des professionnels de santé de notre territoire seront répertoriés par thème.

### Loisirs et jumelage :

Pour février 2011, les jeunes ont un projet d'échange international. Ils souhaiteraient organiser des olympiades d'hiver au Collet d'Allevard, avec des jeunes italiens de Mennaggio, dans le cadre du 20<sup>e</sup> anniversaire du jumelage. Des soirées à thème, des débats leur permettraient également de poursuivre leur apprentissage de citoyen européen.

Pour mener à bien tous ces projets, Philippe Langenieux-Villard, Conseiller Général, leur a octroyé une aide financière de 2750 € au titre des initiatives locales 2009 (financement du Conseil général de l'Isère). ■

### Josette Gavet, Présidente du Conseil cantonal des jeunes



"Je suis fière de ces jeunes conseillers que je trouve très solidaires et attentionnés vis-à-vis des autres générations. Je me souviens encore de notre première réunion ; lors d'un tour de table, plusieurs d'entre eux avaient émis le souhait d'avoir des échanges avec les personnes âgées de la Ramée. Je n'aurais pas imaginé que tisser des liens intergénérationnels puisse être l'une de leurs préoccupations premières. Pour l'automne, j'ai proposé que nous puissions participer à une réunion du Conseil Général afin que nos jeunes conseillers soient plongés dans l'univers des adultes. Cela pourrait être l'occasion d'échanges enrichissants pour les uns comme pour les autres".

### Le service jeunesse assure un accueil de loisirs à Pâques



Un accueil de loisirs sera assuré par le service jeunesse du 12 au 16 avril et du 19 au 23 avril 2010, de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. Le temps des repas seront pris en charge. NOUVEAU : l'accueil de loisirs ouvre ses portes aux enfants de 4 ans et de 5 ans. Le programme sera téléchargeable prochainement sur le site de la mairie : [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr)

Renseignements :

Service jeunesse

☎ 04 76 13 50 60

Courriel : [pj@allevard.fr](mailto:pj@allevard.fr)

Site internet : [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr)

### Un jeu de cordes à la Mirande



Afin de développer les activités de loisirs autour du lac de la Mirande, les jeunes conseillers municipaux ont souhaité installer une pyramide de cordes au lac de la Mirande. Ce projet est aujourd'hui validé par le conseil municipal des adultes et verra le jour au printemps 2010.

## L'association "Manon dans son monde" danse pour les plus démunis

L'association de danse orientale "Manon dans son monde" a été créée en 2008 par Marie-Noël Hamache. Elle accueille 40 élèves sur 3 cours hebdomadaires. Marie-Noël Hamache souhaite aussi promouvoir les danses ancestrales du monde entier dédiées à la féminité. Le 6 juin prochain, à 18 h, à La Pléiade, l'association offrira un spectacle exceptionnel dont les profits seront reversés intégralement à l'association humanitaire "Le souffle d'Ashoka" ([www.souffle-ashoka.fr](http://www.souffle-ashoka.fr)), branche française de La Fondation "Jeanamitabh" ([www.jeanamitabh.free.fr](http://www.jeanamitabh.free.fr)). Jeanamitabh finance une école-pensionnat, dans l'État du Bihar, une des régions les plus pauvres de l'Inde, afin de venir au secours d'enfants issus des familles les plus pauvres ou orphelins. 250 enfants y sont accueillis en pensionnat, 750 en écoles primaires, pour un accès à l'éducation. Aujourd'hui, 900 enfants sont sur liste d'attente pour pouvoir accéder à ce centre. Marie-Noël s'est rendue à Jeanamitabh, en Inde, où elle a pu rencontrer la fondatrice, Jeanne Pere, enseignante française à la retraite. Le spectacle sera donné en faveur de tous ces enfants. Spectacle de danse orientale mais aussi de danse contemporaine, africaine... accompagné de musiciens, un souk avec plein de belles choses à acquérir,



un apéritif dînatoire avec des spécialités orientales... Une soirée haute en couleur, en danse et en humanité puisque l'intégralité des recettes sera reversée pour les enfants de Jeanamitabh. ■

> Exposition photographique "Voyage humanitaire à Bodhgaya, en Inde" Du 23 au 30 avril, Salle Veyton

> Spectacle (danse, musique) Samedi 6 juin, à 18h

Renseignements :

Association "Manon dans son monde" Marie-Noël Hamache

☎ 06 12 67 94 51

Courriel : [marie.hamache@orange.fr](mailto:marie.hamache@orange.fr)

## "Mille chœurs pour un regard"

La Chorale du Pays d'Allevard organise une rencontre de chorales à l'occasion de la journée pour Rétina France. "Mille Chœurs pour un regard" est le premier événement choral dans notre pays qui permet à un grand nombre de chorales de chanter bénévolement leur répertoire à l'occasion de nombreux concerts dans toute la France au profit de l'Association Rétina "Ensemble pour vaincre les maladies de la vue". Ces concerts ont pour objectif d'unir les voix autour d'un chant commun, favoriser les rencontres entre bien et mal voyants dans

un cadre convivial, informer le plus grand nombre de personnes sur les maladies de la vue et de recueillir des fonds pour soutenir les équipes de recherche.

Cet événement culturel est placé sous le haut patronage des ministères de la Culture et de la Communication, de la Santé et des Solidarités, de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

**DIMANCHE 21 MARS, 16h, La Pléiade** Renseignement et billetterie :

Madame Bambina ☎ 06 37 69 95 12

Site web : <http://choraledupaysdallevard>



# Réseau de chaleur, assainissement : des travaux nécessaires pour l'avancement d'Allevard

Depuis l'été 2009, la ville d'Allevard-les-Bains fait l'objet de travaux importants. Il s'agit d'installer le réseau de chaleur qui permettra de chauffer la plupart des bâtiments communaux, de réaliser des travaux d'assainissement, de récupérations des eaux pluviales ou bien encore des travaux de détournement du ruisseau du Jacquemoud. Début mars, le conseil municipal a adressé à chaque Allevarain un document récapitulatif des travaux dans la ville et le planning des réalisations. Ce document est disponible également en mairie et téléchargeable sur le site : [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr)

## Le réseau de chaleur et la chaufferie-bois



Les travaux du réseau de chaleur prendront fin en mai. La chaufferie bois sera opérationnelle en septembre 2010.

- jusqu'au 9 avril : Boulevard Jules Ferry (de la gendarmerie à la poste)
- Du 1<sup>er</sup> mars au 15 avril : Parc Thermal
- Du 6 au 23 avril : Avenue Louaraz
- Du 12 au 23 avril : de la Pléiade à l'école maternelle
- Du 7 avril au 12 mai : de la poste au parc des Thermes (Bd Jules Ferry, rue du Clos, Avenue Davallet).

## Assainissement, récupération des eaux pluviales, détournement du chemin de la Jeanotte

- Du 6 avril au 1<sup>er</sup> juillet

Rue du 8 mai 1945

Remplacement du réseau d'eaux pluviales et création du réseau d'eaux usées et du réseau d'eau potable

- Du 13 avril au 18 juin :

Chemin du Jacquemoud

Remplacement de la canalisation d'eau potable, remplacement du busage du ruisseau, récupération des eaux pluviales, enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, mise en place d'un éclairage public.

Boulevard Jules Ferry

(du cimetière à la gendarmerie) :

Détournement du ruisseau du Jacquemoud suite à une étude hydraulique réalisée dans le cadre de la prévention des risques.

## Un aménagement sécurisé, chemin de la Jeanotte

Face au lac de la Mirande, l'accès au Chemin de la Jeanotte était périlleux, la descente du chemin de la Jeanotte vers la départementale l'était tout autant.



La municipalité a investi 10 000 euros pour aménager cet espace et le rendre plus sécurisé. Le terrain longeant le chemin de la Jeanotte a été remodelé permettant une meilleure visibilité de part et d'autre.

## Résidence Trignat

Avenue des Savoie, les travaux de terrassement de la future résidence Trignat ont commencé début mars.

- Allevard -

# - Les SOURCES -

PASS FONCIER\*

sous conditions de revenus avec  
TVA 5.5% Possible

\*Conditions en agences



Àux portes du domaine du Parc Thermal d'Allevard, à 2 pas du centre ville, la résidence présente des appartements habilement distribués, avec des prestations de qualité. Proche de toutes commodités, (Marchés, Commerces, Bus, Ecoles, Loisirs). Intégrée parfaitement dans la politique d'embellissement du Parc des Thermes. Par la vue sur le Parc des Thermes et le calme, ces appartements sauront vous séduire.

Une Gamme  
d'appartements  
à partir de  
82 521, 00 € (1)

(1) Suivant grille tarifaire réf :  
T 5 de juin 2009 disponible en agence.  
Exemple de tarif en TVA 5.5% pour le lot n° 1,  
sous conditions de revenus, au 93 550,00 €  
en TVA 19.6%. Et sous réserves de  
disponibilité. Détails disponibles en agences



GESPARC IMMO

2 Agences à votre service  
2, Rue François Ponsard - 38580 - Allevard  
Tél : 06 78 19 63 97  
Demander Isabelle

103, av. Joliot Curie - 38920 - Crolles  
Tél : 04 76 29 18 05  
Demander Audrey



## Participez à la prochaine exposition du musée Jadis Allevard !



Le musée prépare actuellement sa prochaine exposition temporaire intitulée "De fanfares en harmonie ! La musique populaire en pays d'Allevard" qui sera présentée du 15 mai au 11 novembre 2010.

Si vous souhaitez prêter le temps de l'exposition des instruments anciens, bannières, partitions, photographies ou tout autre document d'archive qui concernent l'histoire de la musique à Allevard (Alliance, fanfare, trompe de chasse, harmonie...), vous êtes invité à vous mettre en relation dès que possible avec le musée Jadis Allevard.

### Vernissage de l'exposition

"De fanfares en harmonie ! La musique populaire en pays d'Allevard" vendredi 14 mai à 18h au musée Jadis Allevard

Musée jadis Allevard  
Parc des Forges  
☎ 04 76 45 16 40  
Courriel : museejadis@allevard.fr

## Le Tacot est arrivé à Allevard !



L'ouvrage collectif "Le Tacot, histoire d'un chemin de fer en pays d'Allevard (1877-1968)" vient de paraître. L'épopée de ce chemin de fer construit par la société Schneider et Cie du Creusot pour le transport du minerai de fer, est retracée dans un ouvrage de 72 pages en couleur, illustré par une centaine de photographies.

À l'heure des trains à très grande vitesse, il paraît intéressant de faire œuvre de mémoire pour se souvenir de ces trains qui furent construits dans des conditions difficiles. Celui-ci a marqué notre territoire en permettant le développement de son industrie sidérurgique et en devenant de ce fait un trait d'union entre les hommes dispersés dans les villages.

Prix de vente : 16 €

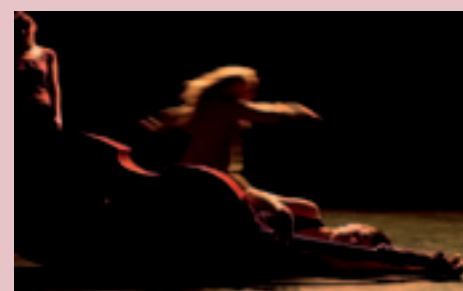
Points de vente :

Musée Jadis Allevard ☎ 04 76 45 16 40  
Office de tourisme du pays d'Allevard  
☎ 04 76 45 10 11

Samedi 27 mars

### "Le cri"

Création internationale  
théâtre, danse, musique  
La Pléiade, à 20h30



© Laurence Fragnot

La création associe comédiens, danseurs, chanteurs et musiciens venus de France, du Brésil et de Suisse alémanique.

L'humanité qui traverse les textes bibliques est au cœur de ce spectacle. Des textes qui parlent à tous, dans nos blessures, nos espoirs, nos combats, indépendamment de toute croyance ou de toute religion. Ils bousculent, secouent, invitent au mouvement. Un cri de l'homme, qu'il soit banni, blessé, en marge, confronté à la violence ou seulement différent. Un cri de colère, de résistance, de détresse, de bonheur ou d'amour. Pour être, être debout.

Une force poétique et politique se dégage de ces textes, ils sont beaux, tout simplement beaux.

Le spectacle mêle comédiens, danseurs et chanteuses de différentes nationalités dans l'énergie des corps et sur un rythme intense, avec des chants du monde portant le spectacle comme un oratorio. Entre rythmique du sampler et Stabat Mater.

Compagnie Ophélie théâtre  
[www.opheliatheatre.fr](http://www.opheliatheatre.fr)

Dramaturgie et mise en scène :

Laurent Poncelet

Organisation : Paroisse d'Allevard

Tarifs : adultes 10 €, enfants - de 13 ans : 6 €

Réservations : office du tourisme

Tél. : 04 76 45 10 11

15 et 16 mai

### "Musée en fête"

Week-end festif avec des nombreuses animations autour de l'exposition temporaire (concerts, atelier pédagogique, visites commentées etc.). Entrée libre tout le week-end !

## Nos déchets : un développement "vraiment" durable

Le développement durable nécessite des règles, des limites et appelle à des comportements individuels et collectifs plus sobres et économes. Il passe par une gestion plus rigoureuse, moins consommatrice de ressources, et impose des économies d'énergie par une diminution à la source et une meilleure gestion de nos déchets.

### L'implication et la participation des usagers sont aujourd'hui une réalité

Malgré l'augmentation de la zone couverte par le SIBRECSA (50 000 habitants), les quantités de déchets incinérés restent stables depuis plusieurs années (environ 14 000 tonnes par an). Cependant, les quantités de produits collectés en tri sélectif (papiers, cartons, verres, emballages) sont en augmentation, le recyclage progresse. La transformation des déchets organiques en compost permet une diminution d'environ 20 % des volumes collectés. Toutes ces actions individuelles qui entraînent une baisse des quantités de déchets doivent se traduire par une diminution du nombre de collectes et par la même occasion du coût du "traitement des déchets ménagers".

### La taxe des ordures ménagères dépendra de la quantité de déchets produits

Dans un avenir proche, fixé à 2015, les collectivités devront mettre en place un mode de paiement du service rendu "la redevance incitative" plus équitable que la taxe (impôt basé sur la valeur locative). Une partie de la facture sera indexée sur les quantités de déchets produits (mesure des poids ou des



volumes ou du nombre des bacs vidés). Les expérimentations en cours font apparaître une baisse des produits collectés de 30 %.

Pour accompagner ce développement "vraiment" durable, la commune et le SIBRECSA travaillent à l'amélioration des zones de collecte sélective et de ramassage, organisent depuis plusieurs années des ateliers de compostage et avec le conseil général des formations de guide composteur.

#### • Samedi 10 avril :

Atelier compostage, de 9h à 12h  
Mairie d'Allevard, salle Veyton  
Sur le terrain avec les guides composteurs  
Inscriptions en mairie

#### • Dimanche 25 avril

Échange de plantes et végétaux, ornements, mellifères arbustes, atelier compostage et broyage  
Place de la Résistance

Afin d'éviter le transport de branches et tailles en déchetterie, il est envisagé une solution de broyage de végétaux chez le particulier pour permettre leur intégration dans le compost. Une réflexion est engagée sur une mutualisation de ce matériel, sous forme de prêts ou d'interventions à la demande dans les quartiers. Le compostage de quartier ou d'immeubles est aussi à l'étude. ■

Renseignements :

Mairie d'Allevard

☎ 04 76 97 50 24

Courriel : accueil@allevard.fr

SIBRECSA

☎ 04 76 97 19 52

Courriel : sibrecsa@wanado.fr





# La vie en images

## 20 000 lieues sous les mers à La Pléiade

Le 17 janvier dernier, près de 300 personnes furent immergées au cœur de la formidable aventure du professeur Aronnax, le célèbre scientifique de "20 000 lieues sous mers" de Jules Verne. Un flot étourdissant de jeux de lumières, de musique et d'effets spéciaux a accompagné ce spectacle hors norme interprété par la Compagnie "Le Kraken". Saluons la performance de Sydney Bernard qui, par son exceptionnel jeu d'acteur, a su tenir en haleine enfants et parents pendant 90 minutes.

## La cérémonie des vœux du maire à La Pléiade

En présence de nombreux administrés, de collaborateurs et du Conseil Municipal, la cérémonie des vœux du Maire fut l'occasion pour Philippe Langenieux-Villard de faire le bilan de l'année 2009. Une année riche en nouveaux équipements tels que la Pléiade, le nouveau restaurant scolaire, le centre de secours, le collège Flavius Vausenat ou encore la nouvelle aile de la Ramée. Une année riche en service à la personne avec la mise en place de la place facile pour les personnes âgées et les parents ayant des enfants en bas âge, des tarifs sociaux pour les familles les plus fragiles. Une année ponctuée d'une saison d'hiver record, une année fragile pour

la saison thermale qui n'a pas échappé pas à l'impact de la crise. Cette cérémonie fut également l'occasion d'aborder les projets municipaux pour l'année 2010 avec la mise en service de la chaufferie bois, le projet de la réalisation d'un centre médical en centre-ville, la mise en place d'une offre forte de séminaires professionnels ou bien encore la création d'une charte d'accueil touristique.

## Alerte incendie à l'école primaire: un exercice obligatoire!

Le 23 février dernier, les élèves de l'école primaire et les enseignants se sont prêtés à la simulation d'une alerte incendie orchestrée par la police municipale d'Allevard.

Onze classes ont ainsi été évacuées vers la Pléiade sous l'œil vigilant de leurs instituteurs. Au cours du prochain trimestre, un autre exercice sera mis en place avec simulation de fumée, en présence de pompiers professionnels.

## Le Tacot, 26 témoignages précieux au service de la mémoire collective

À l'occasion de la parution de l'ouvrage collectif "Le Tacot, histoire d'un chemin de fer en pays d'Allevard (1877-1968)", le Maire d'Allevard a remis un exemplaire aux 26 personnes qui ont apporté leur précieux témoignage dans cette brochure, lors d'une cérémonie officielle au Musée, le

14 décembre dernier. Cet ouvrage très illustré de 72 pages retrace l'épopée de ce chemin de fer construit par la société Schneider et Cie du Creusot pour le transport du minerai de fer.

Prix de vente : 16 euros.  
Points de vente :  
Musée Jadis Allevard (04 76 45 16 40)  
Office de tourisme du pays d'Allevard (04 76 45 10 11)

## Un dictionnaire pour tous les élèves de CE2

Chaque année, le Maire d'Allevard distribue un dictionnaire à tous les jeunes Allevardins en classe de CE2. Un cadeau éducatif dont 53 élèves ont profité en février 2010.





# L'essentiel des séances des conseils municipaux

Séance du 21 décembre 2009

## AFFAIRES FINANCIÈRES

### PISCINE MUNICIPALE : TARIFS 2010

Le Conseil Municipal fixe les tarifs pour l'année 2010:

Droits d'entrée	Plein tarif	Tarifs Famille nombreuse
Moins de 3 ans	gratuit	gratuit
Jeunes- de 16 ans	1,70 €	1,10 €
À partir de 16 ans	3,20 €	2,30 €
Carte de 10 entrées (non nominative)		
Jeunes- de 16 ans	14,00 €	9,80 €
À partir de 16 ans	27,00 €	20,50 €
Carte de 20 entrées (non nominative)		
Jeunes - de 16 ans	27,00 €	19,60 €
À partir de 16 ans	50,00 €	41,00 €
Tarifs préférentiels		
étudiants (sur justificatif)	2,00 €	
Demandeurs d'emploi et RMistes du canton (sur justificatif)	1 €	

Entrée à partir de 17 h : 1,70 €. Tarif applicable dès l'ouverture de la piscine et durant l'année scolaire, sauf mercredi et week-end. Entrée de 11h30 à 13h30 : 1,80 €. Aquagym : 6 € la séance, 30 € les 6 séances. Écoles du Canton : 1,50 € l'entrée.

Vote : unanimité

### CIMETIÈRE : TARIFS DES CONCESSIONS

Le Conseil Municipal fixe le tarif des concessions : concessions 15 ans (2,5 m<sup>2</sup>) : 210 € ; concessions 30 ans (2,5 m<sup>2</sup>) : 330 € ; concessions 30 ans (5 m<sup>2</sup>) : 660 € ; columbarium 30 ans : 330 € ; concession perpétuelle : 6 000 €. Il confirme les dispositions appliquées à l'égard de ces recettes : le reversement du tiers au profit du budget du Centre Communal d'Action Sociale, les deux tiers restants étant conservés par la commune d'Allevard.

Vote : unanimité, moins 2 abstentions (Louis Rousset, Caroline Ponsar).

### SURTAXE ASSAINISSEMENT ET SURTAXE EAU

La commune d'Allevard comme toutes les communes, doit présenter conformément à l'instruction M 49, un budget du service de l'eau et un budget du service assainissement, distincts au budget communal et équilibrés en recettes et dépenses. Compte tenu à la fois des résultats des différents comptes administratifs et aussi du programme prévisionnel de travaux, le Conseil Municipal décide, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, de passer la surtaxe eau de 0,58 € le m<sup>3</sup> à 0,67 € le m<sup>3</sup>. Il décide également, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, de passer la surtaxe assainissement de 1,60 € le m<sup>3</sup> à 1,64 € le m<sup>3</sup>.

Vote : unanimité, moins 5 abstentions (Louis Rousset, Hervé Cassar, Sylvie Ursella, Caroline Ponsar, Yohan Payan)

## ÉCONOMIE

### MOTION RELATIVE AUX ENTREPRISES LOCALES DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE ET AUX SERVICES PUBLICS LOCAUX DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ AUX TARIFS RÉGLEMENTÉS

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de se prononcer pour une motion relative aux entreprises locales de distribution d'énergie et aux services publics locaux de fourniture d'électricité et de gaz aux tarifs réglementés. Considérant la nécessité d'assurer un niveau très élevé de protection des consommateurs dans le contexte du renforcement de l'ouverture à la concurrence des systèmes électrique et gazier ; le fait que le service public de fourniture d'électricité et de gaz au tarif réglementé de vente concourt directement à cette protection en garantissant l'application d'un cahier des charges ou d'un règlement de service respectueux de principes d'égalité et de qualité, ainsi que le contrôle par les autorités organisatrices de la bonne application de ces principes ; la nécessité de préserver l'équilibre économique et financier des entreprises publiques locales d'énergie qui assurent ce service public sur leur territoire ; que cette préservation passe notamment par le respect d'une égalité de traitement avec les opérateurs privés du marché.

Le Conseil Municipal demande que le service public local de fourniture au tarif réglementé de vente soit préservé et renforcé ; que les entreprises publiques locales d'énergie continuent à bénéficier de tarifs de cession tenant compte de

leurs missions de service public ; que la fourniture des consommateurs particuliers aux tarifs réglementés de vente s'inscrive exclusivement dans le cadre des délégations ou des régies de service public de fourniture.

Vote : unanimité

## CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

### CINÉMA BEL'DONNE

Le Cinéma Bel'donne, propriété de la commune, était géré depuis 1986 par Bernard Bocca dans le cadre d'un contrat de location de fonds de commerce. Or, suite au décès de l'intéressé, l'exploitation du cinéma Bel'donne a été alors confiée dans le cadre d'un contrat d'affermage à la société FéliCiné pour une durée d'un an, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> décembre 2008 au 30 novembre 2009. Ce contrat venant à échéance, le Conseil Municipal, dans une délibération en date du 26 janvier 2009, a décidé d'engager une nouvelle consultation dans le but de formaliser un nouveau contrat d'affermage à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2009 pour une durée de 10 ans. Une publicité a alors été effectuée avec une date limite de réception des offres le lundi 29 juin 2009 : dans le journal les Affiches de Grenoble et du Grésivaudan, dans la revue "Écran Total". Suite à cette publicité la commission de délégation de Service Public s'est réunie le 7 septembre 2009 et a procédé à l'ouverture des plis. La Société FéliCiné a été la seule à proposer une offre. Après examen de cette proposition, la commission a auditionné cette société le vendredi 6 novembre 2009. À l'issue de cette audition, la commission de délégation de service public propose, à l'unanimité, au Conseil Municipal de choisir la société FéliCiné aux conditions financières prévues à l'article 2 – 3 de leur proposition et également d'intégrer une clause de revoyure au bout d'un délai de 3 ans. Madame l'Adjointe au Maire précise qu'en application de la loi, le rapport a été remis à tous les Conseillers Municipaux le 18 novembre 2009. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le cahier des charges, pour l'exploitation et la gestion du cinéma Bel'donne, à intervenir avec la société FéliCiné Sarl.

Vote : unanimité

## DIVERS

### TRAVAUX DE CORRECTION TORRENTIELLE : DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal sollicite l'attribution d'une subvention du Conseil Régional et du Conseil Général concernant les travaux les travaux de correction torrentielle à réaliser, rue du 8 mai 1945. Il sollicite également l'autorisation de commercer les travaux avant l'examen de cette demande de subvention.

Vote : unanimité

## Séance du 1<sup>er</sup> février 2010

### DEMANDE DE SUBVENTION : INSTALLATION D'UN ASCENSEUR À LA MAIRIE

Dans le cadre de la politique municipale d'accès aux bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite, il est prévu l'installation d'un ascenseur à l'intérieur de la Mairie. Le coût des travaux s'élève à environ 56 800 euros H.T. Aussi, Compte tenu du montant des travaux à engager, Monsieur l'Adjoint au Maire propose de solliciter une aide financière de l'État. Le Conseil Municipal sollicite l'aide financière de l'État au titre de la D.G.E., ainsi que l'aide financière du Conseil Général de l'Isère concernant les travaux à engager pour l'installation d'un ascenseur à la Mairie.

Vote : unanimité

## URBANISME - FONCIER

### ANCIEN BÂTIMENT DU COLLÈGE : INTÉGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal décide d'intégrer dans le domaine public de la commune l'ancien bâtiment du collège. Il est étudié la création, dans un délai d'un an, dans l'actuelle Mairie d'un centre médical qui devrait accueillir les professionnels de santé suivants : accueil d'un nouveau médecin généraliste, accueil dans le cadre d'un cabinet secondaire, d'un médecin ORL et d'un rhumatologue, accueil d'un médecin ophtalmologue, accueil de plusieurs médecins spécialistes dans le cadre de vacation, accueil des médecins Allevardins, accueil des deux cabinets d'infirmiers.

Ce n'est que dans l'hypothèse où ce projet de santé aboutira que le transfert de l'Hôtel de Ville dans l'ancien collège serait envisagé. Le coût estimatif de ce transfert est évalué à 1 M€. À ce jour, aucune décision n'est prise. Louis Rousset trouve ces projets intéressants mais s'interroge sur leur coût et sur les priorités de la

commune. Monsieur le Maire lui répond que le problème médical va devenir une question prioritaire, d'une part eu égard à l'âge des médecins et d'autre part à la nécessité de contribuer à la pérennisation de l'activité thermale en augmentant le nombre de prescriptions.

Vote : unanimité

### ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ : AIDE DE LA COMMUNE POUR L'OBTENTION DU "PASS-FONCIER" POUR 7 LOGEMENTS DANS LA RÉSIDENCE DES THERMES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, le prêt à taux zéro (PTZ) accordé pour la construction ou l'acquisition d'un logement neuf peut être majoré si l'accédant bénéficie d'une aide d'une collectivité territoriale. Dans le cadre du plan de relance de l'économie, ce PTZ a été doublé. À cette même condition, l'accédant peut, en outre, bénéficier d'un "pass-foncier" du 1 % logement, dispositif qui lui permet notamment de différer l'acquisition du terrain. L'objectif du dispositif "pass-foncier" est de favoriser l'acquisition du neuf de la première résidence principale en limitant le coût initial de l'opération au seul coût de la construction en neutralisant le prix du terrain. Celui-ci est mis à disposition du ménage accédant, pendant toute la durée de remboursement des prêts souscrits pour la construction, dans le cadre d'un bail à construction à des conditions privilégiées.

Pour être éligibles au bénéfice du dispositif "pass-foncier", les ménages doivent respecter les conditions suivantes : être primo accédant de sa résidence principale ; disposer de ressources inférieures aux plafonds prêts social de location-accession (PSLA) ; être bénéficiaire d'une aide à l'accession sociale à la propriété (sous forme de subvention ou de bonification de prêt) attribuée par une ou plusieurs collectivités territoriales ou par un groupement de collectivités territoriales du lieu d'implantation du logement. Pour les opérations dites "accédants", la décision d'octroi d'un "pass-foncier" est prise par un CIL-CCI (Comité Interprofessionnel du Logement – Chambre de Commerce et d'Industrie) qui instruit le dossier.

Pour que les ménages accédants puissent bénéficier des dispositifs de majoration du PTZ et du "pass-foncier", il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la mise en place d'une subvention versée aux ménages primo accédant aux conditions suivantes : Critère dépendant du niveau de revenus des ménages : Le "pass-fon-

cier,, est accessible aux personnes qui disposent de revenus inférieurs aux plafonds en vigueur pour bénéficier du prêt social location accession (PSLA). Pour bénéficier du "pass-foncier", il est nécessaire d'obtenir une aide financière d'une collectivité locale.

Monsieur le Conseiller Municipal délégué propose que la commune participe financièrement aux projets des accédants, pour 7 logements de la Résidence des Thermes, dans les conditions suivantes :

La commune d'Allevard, Pour les logements jusqu'à 3 personnes :

- versera une subvention de 3 000 €
- percevra un remboursement de l'État de 1 000 €.

Pour les logements à partir de 4 personnes :

- versera une subvention de 4 000 €
- percevra un remboursement de l'État de 2 000 €.

La commune délivrera une attestation, permettant à l'emprunteur d'apporter à l'appui de sa demande la preuve de l'octroi de l'aide pour obtenir le bénéfice du "pass-foncier".

La commune s'engage à verser sa contribution financière en une seule fois directement à l'acquéreur sur présentation de l'acte d'achat.

Le Conseil Municipal décide de mettre en place des subventions pour les ménages primo accédants d'un logement de la Résidence des Thermes aux conditions suivantes :

Critères dépendant du niveau de revenus des ménages : Le "pass-foncier" est accessible aux personnes qui disposent de revenus inférieurs aux plafonds en vigueur pour bénéficier du P.S.L.A.

Il décide d'attribuer les subventions suivantes :

Pour les logements jusqu'à 3 personnes :

- versera une subvention de 3 000 €
- percevra un remboursement de l'État de 1 000 €

Pour les logements à partir de 4 personnes :

- versera une subvention de 4 000 €
- percevra un remboursement de l'État de 2 000 €

Le Conseil Municipal dit que cette aide communale sera versée en une seule fois et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à ce dossier. Il autorise Monsieur le Maire à délivrer par voie d'arrêté une attestation d'octroi de la subvention dès lors que le dossier de l'acquéreur sera validé par l'organisme 1 % logement ou équivalent.

Vote : unanimité





## La saison s'achève le 28 mars

L'année 2009 fut mouvementée pour les remontées mécaniques avec la création d'une régie syndicale, le rachat à la Sapama des bâtiments et matériels nécessaires à l'exploitation des remontées mécaniques et la création des structures de gestion et d'exploitation.



à fin décembre (par rapport à 2008-2009 qui avait été une saison exceptionnelle) est pratiquement égalé; le chiffre d'affaires est de 2 millions d'euros (- 2 % par rapport à l'année précédente).

pour favoriser la fréquentation du domaine durant les semaines hors vacances scolaires qui reste en moyenne faible. Il faudra également poursuivre les efforts sur l'accueil des clients, sur la qualité de damage, sur la fiabilité des appareils...

### Un nouveau télésiège en projet

Les efforts de gestion réalisés par l'ensemble du personnel permettent aussi d'envisager sereinement la prochaine saison. Aussi, l'appel d'offres pour le nouveau télésiège du Claplier (commune de La Chapelle du Bard) va être lancé prochainement. Le projet devra obligatoirement s'inscrire dans le cadre d'une démarche de développement durable en respectant les enjeux faune et flore du secteur. Des réunions de concertation ont déjà été engagées dans ce sens. Pour l'année prochaine, les efforts sur l'animation réalisée par l'office du tourisme seront maintenus, notamment lors des skis nocturnes géants qui ont remporté de vifs succès. Des tarifs haute et basse saison seront créés

### Le derby du samedi 10 avril est ouvert à tous

La saison n'est pas terminée, les conditions de ski restent excellentes. Au vu de l'enneigement, la fermeture officielle sera le 28 mars. Le week-end de Pâques permettra de faire du vrai ski de printemps avec des tarifs préférentiels... et un bronzage assuré. Le Derby de fin de saison -moment exceptionnel de rigolade et de bonne humeur- aura lieu le samedi 10 avril. Il est ouvert à toute personne de plus de 18 ans par équipe de 4. Le défi consiste à descendre par n'importe quel moyen et n'importe quel trajet depuis le haut des Plagnes... Bonne humeur en perspective pour cette fin de saison qui aura été de qualité. ■

### "Aimons Allevard"

#### Tenir nos engagements

Voilà 2 ans, les Allevardins ont très largement soutenu notre projet de mandature. Il contenait 44 propositions. Plus de la moitié sont engagées. Dix d'entre elles sont réalisées. Respecter la parole donnée, ne pas se cacher derrière la crise ou les difficultés nationales pour renoncer à ce qui était promis: voilà l'un des guides de notre action, l'une des manières de respecter la confiance qui nous a été témoignée.

Nous avons effectué le diagnostic environnemental des bâtiments communaux et des habitations, engagé un programme de logements sociaux avenue de Savoie, accordé un budget au conseil municipal des jeunes, ouvert plus vite que prévu la cantine municipale, lancé les activités culturelles de la salle La Pléiade, engagé les travaux de la chaufferie bois qui sera mise en activité cet été, apporté un concours décisif à l'activité thermale, rendu possible le développement raisonné du domaine skiable du Collet, obtenu un accord préfectoral pour l'installation de la vidéo protection sur deux bâtiments publics communaux, reçu les premières aides pour engager les travaux d'une première partie du futur musée.

Tout cela a été entrepris sans hausse fiscale, et, malgré un contexte économique très difficile et des recettes publiques en baisse, en améliorant les équilibres financiers de la commune.

Nous avons aussi travaillé avec nos opposants, retenu plusieurs de leurs propositions, tenté de les associer à nos réflexions et de comprendre leurs aspirations. Tout n'est pas blanc ou noir, contrairement à ce que le débat public aime faire croire. 95 % de nos délibérations sont votées à l'unanimité, preuve d'un bon climat, si nécessaire lorsque l'actualité est si tendue, si lourde et si fragile.

L'équipe "Aimons Allevard" avec Philippe Langenieux-Villard

Les articles publiés dans la présente rubrique le sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la responsabilité de la rédaction de "L'Allevardin".

### "Allevard Action Citoyenne"

#### Finances Locales et budget 2010

Les élus de Allevard action citoyenne vont participer aux conseils où il sera question des comptes administratifs 2009, du débat d'orientation budgétaire, du budget prévisionnel 2010.

En 2008 et 2009, nous n'avons pas voté les budgets prévisionnels car nous ne pouvons cautionner une gestion qui nous inquiète.

Nous avons voté l'aide aux thermes qui dépasse le million d'euros, mis comme tous les Allevardins devant le fait accompli.

Nous souhaitons bien sûr que cette activité ait un avenir, tout doit être mis en œuvre pour le permettre. Nous savons aussi que la réalité n'a pas besoin d'être peinte en rose pour mieux la cacher.

Pour les années à venir les réformes territoriales et impôts locaux, vont provoquer un transfert de charges sur les ménages et diminuer les ressources des communes. Nous nous interrogeons sur les équilibres financiers qui vont être proposés pour le budget prévisionnel d'Allevard en 2010.

Notre dette est importante, les annuités aussi, nos impôts locaux élevés (effort fiscal 130 moyenne 100) et au vu des résultats des comptes administratifs 2009, il sera difficile de dégager cette année des excédents pour rembourser nos dettes et faire de l'autofinancement.

Les élus de Allevard action citoyenne s'opposeront à toute augmentation des impôts locaux

Hervé Cassar  
Sylvie Ursella  
Yohan Payan  
Caroline Ponsar  
Louis Rousset

## État-civil

Giuliana



### NAISSANCES

- Zoé, Marguerite Ripollès-Ostallier ..... 03/12
- Emilie, Evelyne, Chantal Ollagnier..... 09/12
- Maël Roqua ..... 11/12
- Benjamin, Riad Baali ..... 13/12
- Pauline, Amélie Bidoli..... 14/12
- Élis, Morganne Battard ..... 19/12
- Elliott, Gabriel, David Durand-Desjeunes..... 29/12
- Giuliana, Séverine Pillitteri ..... 08/01
- Joachim, Antoine, Melchior Salina..... 10/01
- Inès Fievet..... 15/01
- Coentin, Nathan Zanardi ..... 26/01
- Erine, Victoria Lavanant—Meige..... 06/02
- Nathan, Stéphane, Jean-Luc Leborgne.... 08/02
- Maude, Marie Reverdy ..... 24/02
- Suzie Renaudin ..... 28/02
- Maé Bouyahiaoui ..... 03/03

### DÉCÈS

- Enrico Grifo..... 14/12
- Louis, André Gran..... 19/12
- René, Louis, Joseph Martin..... 09/01
- Angela Immordino Veuve Agnello..... 11/01
- Christiane, Georgette, Renée Leplan épouse Marcel..... 23/01
- Berthe, Hélène Thomasson veuve Darbon-Peillon-Rueqya ..... 14/02
- Anaïs, Jeanne-Marie Batail..... 15/02
- Amédée, Jules, Maurice, Alexandre Eyme ... 16/02
- Jean-Jacques, Marceau Belhomme ..... 06/02
- André, Louis Lacour ..... 01/03
- Joséphine, Marie-Louise Vial épouse Giraudbit ..... 05/03



# Agenda



## **SAMEDI 20 MARS** **Fête de la Saint Joseph**

**DIMANCHE 21 MARS**  
**Chorales du Pays d'Allevard, de Sisteron et de la Terrasse**  
La Pléiade, 16 heures (détail page 14)

## **SAMEDI 27 MARS** **"Le cri"**

Théâtre, danse, musique  
La Pléiade, 20h30 (détail page 16)

## **Foire à la Pivoine**

Saint-Pierre d'Allevard, de 9 h à 17 h  
Foire traditionnelle, vide-grenier, marché de produit régionaux et artisanat...  
Possibilité de restauration sur place  
Renseignement : ☎ 04 76 75 29 71

## **DIMANCHE 28 MARS** **Loto du sou des écoles d'Allevard**

La Pléiade, l'Atelier, à 14 heures

## **SAMEDI 11 AVRIL** **Passage du dauphin**

Défilé de chars avec les organisateurs des classes en 9, à 11h à la Maison des Forges.

## **DU 7 AU 23 AVRIL** **Exposition de peinture**

de Jan Cini, sur le thème du voyage  
Mairie d'Allevard, salle Veyton

## **SAMEDI 17 AVRIL** **Fête de la bière**

La Pléiade, salle Casserra, 20 h  
Repas uniquement sur réservation : 23 €  
Cartes en vente à l'Office de Tourisme

## **DU 23 AU 30 AVRIL** **Voyage humanitaire à Bodhgaya, en Inde**

Exposition photographique  
Du 23 au 30 avril, Salle Veyton

## **SAMEDI 1<sup>ER</sup> MAI** **Fête des Classes en 0**

**SAMEDI 8 MAI**  
**"La cantatrice chauve" de Ionesco**  
Par la Compagnie de Cécile et comédiens lycéens  
La Pléiade, à 20h30  
Cécile Laforêt ☎ 06 10 32 17 07

## **DIMANCHE 9 MAI** **Concert chorale**

avec le groupe Opaline  
La Pléiade (Atelier), à 16h

**MARDI 11 MAI**  
**Grand concert Chœur et Orchestre**  
Église Saint Marcel, à 20h30  
Messe n° 2 d'Antoine Bruckner pour Chœur et 15 instruments à vents  
Grand Chœur "À cœur joie" de Grenoble  
Direction : Francine Bessac  
Renseignement : ☎ 04 76 75 29 71

## **DU 15 MAI AU 11 NOVEMBRE** **"De fanfares en harmonie ! La musique populaire en pays d'Allevard"**

Exposition temporaire  
Vernissage le 14 mai à 18 heures  
Musée jadis Allevard  
☎ 04 76 45 16 40

## **SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 MAI** **Musées en fête**

Week-end festif avec des nombreuses animations autour de l'exposition temporaire (concerts, atelier pédagogique, visites commentées etc.). Entrée libre tout le week-end !

## **DIMANCHE 16 MAI** **"L'amour dans tous ses états"**

Récital, La Pléiade, à 17h30  
Claire Sacchi (soprano) accompagnée par

Michel Gauthier-Lurty (piano) et Stéphane Astier (harpe). Extraits de Debussy, Donizetti, Mozart, Loewe, etc...

## **DU 19 MAI AU 6 JUIN** **Tournoi de tennis jeunes**

Stade municipal

## **22 ET 23 MAI** **Compétition de judo**

22/05 : Tournoi Grésivaudan Poussinets/poussins  
23/05 : championnat régional séniors 3<sup>e</sup> division, championnat régional équipes cadettes/junior filles

## **VENDREDI 28 MAI** **Comédie musicale du collège**

La Pléiade

## **SAMEDI 29 MAI** **Gala annuel de l'ACTPA**

La Pléiade

## **VENDREDI 4 JUIN** **"Le cirque des mirages"**

La Pléiade, Salle Casserra, 20h30  
Sorte de carabet-théâtre expressionniste et fantastique à l'univers trouble et envoûtant, qui défie nos sens, explose nos carcans.  
Réservation : La Pléiade ☎ 04 76 45 58 51

## **SAMEDI 5 JUIN** **Concert de gala de l'Harmonie**

La Pléiade, 20h30

## **DIMANCHE 6 JUIN** **Danse orientale**

La Pléiade, 18 heures (détail page 13)

## **SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 JUIN** **Stade municipal**

10<sup>e</sup> édition du tournoi de volley-ball 3x3 sur herbe d'Allevard-les-bains (détail page 11)  
<http://volleyballallevard.free.fr/tournoi.htm>